Amicale Laïque de Château-Thébaud

Compte Rendu du Conseil d'Administration

du mardi 8 janvier 2018

Ordre du Jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. La fête de l'Amicale Laïque
3. Compte rendu de la réunion du secteur 6.
4. Compte rendu de la rencontre avec Audrey DUCOUX (organisation d'une manifestation dans le cadre du Droit aux vacances pour tous).
5. Participation financière pour un spectacle organisé par l'école M Canonnet
6. Organisation de l'AG (Spectacle ?)
7. Questions diverses
    - Date du Repair café 2019
    - Dates des Conseil d'Administration 2019
    - Proposition d'un créneau Encadrement
    - Intervention de Christian MORICEAU

Présents : COUTARD GOURBIL Marie-Claire, DECOURTY Isabelle, HERBRETEAU Domnin, HUIDO Sandra (APE), MARSOLIER Denis, MARTIN Christiane, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, RENAUDIN Annie-Claude, SIMON Françoise

Excusés : BOUTET Carole, BRETIN Marie-Thérèse, CARLOTTI Alain, LEHUCHER Laurence, MARTIN Eva, OLLIVIER MARCHAND Cécile, PEYTREMANN André, ROUTIER Yves.

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. La fête de l'Amicale Laïque

Il est demandé aux responsables de section d'inciter leurs adhérents à participer à la fête et de leur rappeler qu'ils doivent s'inscrire à partir du Doodle jusqu'au 15 janvier dernier délai.

Etat des lieux de l'Espace Bois Joli à 13h30. Rendez-vous pour l'installation à partir de 17h. Accueil du public à partir de 19h. Après la fête, il faudra des volontaires pour assurer le rangement et le nettoyage.

Il n'y a pas eu d'information sur le site. Françoise SIMON contacte Jacques FUSELIER et lui demande et lui demande d'envoyer une Newsletter à tous les adhérents. (Coupler avec invitation Cinétik du 8 février et Publicité pour séances-découvertes multisport à titre gratuit en janvier)

3. Compte-rendu de la réunion FAL du secteur 6.

- La rencontre était animée par Mathieu BREARD en remplacement d'Elodie MARIBEL, la nouvelle responsable du Secteur 6, qui était indisponible.
- Le tour de table a montré que plusieurs Amicales rencontrent des difficultés de relation pouvant aller jusqu'à la scission avec les parents d'Elèves, les enseignants, et la Municipalité. En revanche, à Château-Thébaud, nous entretenons de bonnes relations avec ces instances.
- La Chapelle-Heulin a un projet de rencontre autour de la sculpture sur bois début juillet. Cela pourrait intéresser la section Club des Artistes de Château-Thébaud.
- Information : il existe un logiciel de conception graphique gratuit, CANVA, pour la confection des plaquettes, flyers, etc
- Le prix des cartes de la Ligue : il est très variable selon des Amicales Laïques, de 18 à 26€.

4. Compte-rendu de la rencontre avec Audrey DUCOUX.

Etaient présents : Audrey DUCOUX (FAL44), Fabien LE GUENNEC (UFOLEP44) et Elisabeth LE BEDEL (Amicale de Vertou), Denis MARSOLIER et Annie-Claude RENAUDIN.

- L'objet de cette rencontre était l'organisation de la manifestation liée au Droit aux Vacances pour Tous.

Cette manifestation a été proposée par La Ligue, à titre de remerciement, aux deux seules Amicales de Loire-Atlantique ayant répondu favorablement à l'opération lancée lors de l'Assemblée Générale 2017.

Au départ de Château-Thébaud, il y aura

- une randonnée de 7 km, départ à 9h30,

- un trail de 10/13 km, départ à 10h,

pour arriver Parc du Loiry à Vertou.

Les inscriptions se feront en ligne, gérées par l'UFOLEP.

Il nous faudra des bénévoles pour assurer la sécurité.

Sur place, on pourra trouver des animations pour petits et grands, des grillades, … de quoi passer une agréable journée.

La date proposée et validée est le 26 mai 2019.

Information de dernière minute. Communiqué d'Audrey DUCOUX du 10 janvier 2019.
La date du 26 mai est finalement abandonnée car c'est le jour des Foulées du Marais, à Haute Goulaine.
L'autre date envisagée, fin avril, ne peut être retenue en raison des Foulées du Tram et du Marathon.
Il faut donc trouver une autre date avant fin juin ou à partir de septembre.

- **DELIBERATION :**

Denis MARSOLIER, section VTTRail, propose l'achat d'un GPS pour les tracés de circuits. Le coût est évalué à environ 300€.

- **RESOLUTION :**

  Le Conseil d'Administration accepte cette proposition et délègue Denis MARSOLIER pour réaliser cet achat.

Autre récompense pour notre participation à l'opération Droit aux Vacances pour Tous : un bon pour vivre une journée intergénérationnelle, pour 20 Amicalistes, adultes et enfants, à Nantes ou à Préfailles pendant les vacances de printemps.

Après discussion, la date retenue est le 10 avril pour une journée organisée et accompagnée sur Nantes.

L'information et la sélection des participants seront faites lors de la Fête de l'Amicale Laïque du 18 janvier 2019.

5. Participation financière pour un spectacle organisé par l'Ecole M. Canonnet.

La Compagnie Ramasse-Miettes intervient à la demande des enseignants pour un spectacle vivant à destination de tous les enfants de l'école, jeudi 17 janvier 2019, à l'Espace Bos Joli. Le coût est de 900€. L'Ecole demande à l'APE et à l'Amicale Laïque si elles peuvent participer au financement.

- **DELIBERATION :**

Quelle position prenons-nous par rapport à ces demandes imprévues de l'Ecole ou d'autres structures ?

Ne serait-il pas judicieux de déterminer une enveloppe globale de subventions possibles, qui entrerait dans le budget prévisionnel et qui serait débloquée au fur et à mesure des demandes ? En cas de nécessité absolue, rien n'empêcherait que l'enveloppe soit légèrement dépassée sur une année.

Le montant de l'enveloppe serait déterminé tous les ans lors du Conseil d'Administration de janvier.

Concernant l'école, notre comptabilité étant établie par année civile, la subvention couvrirait les demandes de l'école de janvier à décembre.

Pour mémoire, nous participons déjà à l'achat de livres à Noël, et souvent au spectacle de fin d'année donné par les enfants.

- **RESOLUTION :**

Le Conseil d'Administration accepte de participer à concurrence d'un tiers, soit 300€, au spectacle dans le cadre scolaire du 17 janvier 2019. Cette somme fera partie de l'enveloppe annuelle globale 2019 qui sera déterminée précisément lors du prochain Conseil d'Administration.

6. Organisation de l'Assemblée Générale du 8 mars 2019.

Prévoyons-nous une festivité à l'issue de l'assemblée statutaire ? Le 8 mars, étant la Journée de la Femme, Marité RADIGOIS propose de contacter le groupe Les Jocondes.

- **RESOLUTION :**

Le Conseil d'Administration délègue Marité RADIGOIS pour contacter les Jocondes, et voir si elles peuvent proposer un spectacle sur la thématique du Droit des femmes, de 45 à 60 minutes, et pour quel montant.

7. Questions diverses

- **Le Repair Café**. Celui organisé lors du Téléthon n'a pas très bien fonctionné. Le moment choisi n'était pas judicieux. L'expérience ne sera pas renouvelée.

  Le prochain Repair Café aura donc lieu le 12 octobre 2019, salle du bois de la Haie.

- **Les dates des Conseil d'Administration de 2019.**

  Françoise SIMON fait une proposition qui est validée par le Conseil d'Administration.

	5 février 2019	5 mars 2019	2 avril 2019	7 mai 2019	4 juin 2019
2 juillet 2019	3 septembre 2019	1 octobre 2019	5 novembre 2019	3 décembre 2019	7 janvier 2020

- **Proposition de Marie France LESUR** (Section Club des artistes de Château-Thébaud) **d'organiser des cours d'encadrement.**

  Jean Michel RADIGOIS l'a rencontrée pour lui expliquer le fonctionnement de nos sections : responsable de section, rémunération de l'intervenant, tarification solidaire, ...

Marie-France LESUR a fait une proposition de 15 cours d'1h30 par an pour 6 personnes maximum. Elle a déjà 6 adhérentes potentielles. Serait-elle prête à assumer un autre créneau en cas de besoin (en diminuant le nombre de séances dans chacun des groupes, par exemple ?)

Les membres du Conseil d'Administration s'interrogent sur ses motivations réelles qui ne sont pas claires pour tout le monde.

Jean-Michel est chargé de lui rapporter nos conversations. Si elle accepte "les règles du jeu" et qu'un tarif peut être déterminé, il accompagnera Marie-France à la mairie. Le créneau faisant partie de la section Loisirs créatifs, le nombre d'inscrits ne devrait pas poser de difficultés pour obtenir quelques heures dans une salle.

- **Information du Canoë Kayak à propos de la Convention d'occupation du site de Pont-Caffino.**

  Christian MORICEAU rapporte qu'il vient d'avoir une entrevue avec le maire, Jean-Paul LOYER. Celui-ci ayant rencontré auparavant le maire de Maisdon, il était porteur d'une "bonne nouvelle" à propos de la convention d'occupation du site de Pont-Caffino par le Canoë-Kayak : la participation de Château-Thébaud qui s'élevait depuis quelques années à 5 800€ (3 300€ payés par la mairie et 2 500€ payés par le Club) va être ramenée à 3 500€. La mairie propose donc de conserver la part du Club à hauteur de 2 500€ et de baisser la part municipale à 1 000€. Mais les adhérents ne l'entendent pas de cette oreille et souhaitent conserver le ratio qui existait auparavant (environ 60% - 40%)

Prochain Conseil d'Administration le mardi 5 février 2019, à 20h30, salle de la Maine.

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par F. SIMON
et M-C COUTARD GOURBIL

Vu, la présidente :
Annie-Claude Renaudin